



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Banque de France

Question écrite n° 48598

Texte de la question

M. Louis Pierna attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les menaces pesant sur l'avenir de plusieurs établissements de la Banque de France dans la capitale, en raison d'un projet de reorganisation de l'implantation des activités de la banque. Le représentant du Gouvernement de la Banque de France vient en effet d'annoncer aux salariés qui refusent cette perspective la fermeture des succursales Paris-Bastille et Paris-Malesherbes, ce qui obligera la Banque de France à louer par ailleurs des locaux pour y transférer les activités liées aux entreprises et pour l'assistance aux particuliers. Ce projet de fermeture intervient alors que tous les comptoirs parisiens de la banque connaissent une activité soutenue, en apportant un service diversifié et de proximité à la population. La succursale Malesherbes, avec un chiffre d'affaires de plus de 500 millions de francs, occupe, par exemple, la deuxième place du réseau national Banque de France. Elle gère quelque 2 600 comptes particuliers, assure la location de 3 600 coffres aux particuliers. Sa clientèle titre comprend quatre sociétés de portefeuilles qui gèrent 250 comptes. On observe une activité substantielle de 850 ordres de Bourse passés par mois pour une clientèle essentiellement de prestige mais comportant aussi de petits portefeuilles. Considérant que la spécificité historique de la banque centrale à la française, qui est d'être au plus près des populations, se doit d'être préservée, que Paris, ne bénéficiant pas des dispositions relatives à l'aménagement du territoire, ne saurait priver une population importante de la présence d'une place institutionnelle qui a toujours rendu la plus grande satisfaction, il lui demande en conséquence les initiatives qu'il compte prendre, notamment auprès des responsables de la Banque de France, pour que n'interviennent pas les fermetures annoncées.

Données clés

Auteur : [M. Pierna Louis](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48598

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 898